

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

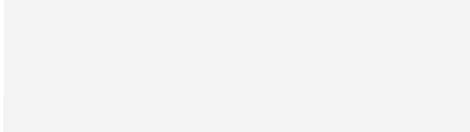
ALIÉNATION DE BIENS

Conformément au paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la
Loi sur les cités et villes

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, de ce qui suit :

Pour faire suite à la résolution 2015-01-006 adoptée lors de la séance du conseil du 20 janvier 2015, les lots 5 316 589 et 5 650 701 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lots situés dans le parc industriel et portuaire Perron, ont été vendus à la compagnie Exel international inc., représentée par M. Kevin Healy, président et Troan Tran, vice-président, pour la somme de 99 871 67 \$, produit net de la vente.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 25 juin 2015.



Alain Gagnon, MAP,OMA
Greffier